



# AFRICAN OMBUDSMAN

Today

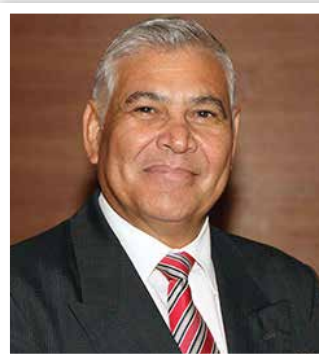
## Qu'est-ce qu'un Ombudsman?

N'ayant pas l'intention de redéfinir le concept de l'Ombudsman, je souhaite seulement partager avec vous ma compréhension de l'Ombudsman; une compréhension que je me suis construite à partir de l'expérience acquise au cours de ces 14 dernières années.

J'ai appris que l'Ombudsman est une personne raisonnable, mais pas un citoyen parfait. Au contraire, il s'efforce d'être doux dans ses relations avec les autres, en tenant compte des circonstances. Ses investigations sont guidées par la modération et le bon sens prudent. Le bureau de l'Ombudsman n'est pas un monument historique ; c'est une institution 'vivante'.

L'établissement d'une institution de l'Ombudsman est contraignant. La création continue et le maintien des exigences nécessaires à son fonctionnement efficace et à son 'mode de vie' sont deux dispositions différentes. La première est la responsabilité du gouvernement, tandis que la dernière relève de la capacité du titulaire qui doit assurer le niveau de performance le plus élevé possible, sans parti pris et en toute intégrité. Son intégrité et sa crédibilité doivent être irréprochables; ces deux qualités sont les piliers de l'autorité de l'Ombudsman. L'influence de l'Ombudsman et, par conséquent, son efficacité dépend largement de son autorité. Il doit établir et soutenir cette autorité par la manière d'exercer ses fonctions.

J'ai essayé de faire de la coopération le thème de ma présidence de l'Institution Internationale d'Ombudsman (IIO) en assistant à autant de conférences, ateliers, symposiums que possible; et je suis toujours encouragé par la coopération non seulement entre les Ombudsman eux-mêmes, mais aussi entre Ombudsman et Institutions Nationales des Droits de l'Homme (INDH) aux niveaux national et régional. J'ai signé des mémorandums d'accord au nom de l'IIO avec l'Alliance Mondiale des Institutions Nationales des Droits de l'Homme (GANHRI), la Fédération Ibéro-américaine des Ombudsman (FIO) et l'Association des Ombudsman Australiens et Néo-zélandais (ANZOA). Je crois que les conférences, les ateliers et les réunions sont des stratégies excellentes pour renforcer la collaboration. Je suis d'accord avec Marten Oosting (Président de l'IIO, 1998) que la rencontre avec ses collègues est une source d'inspiration pour son propre travail, et que cela conduit



à l'acquisition de connaissances utiles qui méritent d'être suivies, ou qu'il renouvelle sa confiance dans une pratique existante.

Dans mon discours Présidentiel à l'ouverture de la XI<sup>e</sup> Conférence mondiale de l'Institution Internationale d'Ombudsman à Bangkok en novembre 2016, j'ai notamment déclaré ce qui suit: Les fonctions multiples des Ombudsman nécessitent une collaboration et une coopération avec la société civile et les INDH. Conformément à la Déclaration de Wellington de 2012, je souhaite encourager une coopération efficace entre les

Ombudsman, la société civile et les INDH à tous les niveaux, car une mise en oeuvre réussie des droits de l'homme en dépend. Le partage d'idées novatrices dans le monde des Ombudsman intervient à un moment opportun où ceux-ci sont confrontés à tant de défis nouveaux et émergents.

Pour déterminer les défis actuels et futurs des Ombudsman, les questions suivantes doivent être posées: Sommes-nous assez puissants, assez habiles, assez organisés, suffisamment acceptés, suffisamment financés, assez influents, assez énergiques, assez appréciés, suffisamment efficaces et suffisamment indépendants pour répondre aux cris de nos citoyens qui cherchent à protéger leurs droits, la bonne gouvernance, la paix, une vie meilleure et un avenir plus équitable? La compétence actuelle de l'Ombudsman est-elle suffisamment ciblée ou trop large pour être efficace et efficiente?

Je pose ces questions parce que les institutions, comme les individus, peuvent atteindre des niveaux d'épuisement et, par conséquent, échouer dans leur mandat. Cependant, il n'y a pas d'épuisement là où il y a beaucoup à espérer, beaucoup à faire. Notre tâche n'est pas toujours facile, mais elle est absolument nécessaire. Par conséquent, lorsque les outils appropriés ne sont pas disponibles, les Ombudsman doivent faire tout leur possible pour démontrer leur créativité dans leurs relations avec les fonctionnaires afin de parvenir à des résultats efficaces en matière de droits de l'homme.

**John R. Walters**  
Ombudsman: Namibie

## CONTENU

|  |   |   |    |   |    |
|--|---|---|----|---|----|
| Mot du Nouveau Président de l'AOMA                           | 2 | CROA – Rapports des Activités               | 12 | Hommage à une Pionnière: La première Ombud. Militaire Adjoint de l'Afrique du Sud | 19 |
| En commémoration de la Journée Internationale Nelson Mandela | 3 | IIO Corner – Mise à jour IIO Région Afrique | 17 | Phrases Utiles  | 20 |
| AOMA – Activités et rapports                                 | 5 | Évènements à venir                          | 18 |   |    |

# Mot du Nouveau Président de l'AOMA

## Message du Président de l'AOMA, Honorable Edouard Nduwimana, Ombudsman de la République du Burundi

Chers membres de l'AOMA, chers amis et partenaires de notre organisation, Permettez-moi de commencer ce message par exprimer au nom de toute la famille AOMA et en mon nom propre, toute notre solidarité et compassions envers les Institutions membres qui ont perdu, peu avant la parution de ce bulletin, des dignes fils leaders. Nous pensons particulièrement à la disparition de son Excellence Edmond Kadoni Cowan, membre au Conseil d'Administration du CROA et Ombudsman de la Sierra Leone, du Médiateur Adjoint de Madagascar, et de l'Adjoint de l'Ombudsman militaire de l'Afrique de Sud.

Nous voudrions également saisir cette opportunité pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres, Ombudsman et Médiateur récemment nommés ou élus conformément à leur réglementation nationale.

Nous vous souhaitons plein de succès et des remerciements vivement nos prédécesseurs qui ont fait un bilan remarquable. Un titre de bilan, une mention particulière est adressée à Madame Dr Foziya Amin, Présidente de l'AOMA et Ombudsman de l'Éthiopie pour le travail accompli au sein de notre Association. Son leadership, son sens de la responsabilité et son humilité restent dans nos mémoires et constituent une inspirante action pour le prochain Président de l'AOMA qui sera élu lors de notre prochaine Assemblée Générale prévue à Kigali au Rwanda à la fin du mois de novembre. Nous saluons également les nouveaux membres au sein de notre famille, les Ombudsman de l'île Maurice et de l'Éthiopie.

Chers amis, au mois de Décembre, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté sa résolution 63/169, paragraphe 3 concernant le rôle de l'Ombudsman, Médiateur, et des autres Institutions Nationales de Défense des Droits de l'Homme dans la Promotion et la Protection des Droits de l'Homme. A l'issue de cette session, le Secrétaire Général des Nations



Hon. Edouard Nduwimana.

Unies a engagé les Etats membres d'envisager de mettre en place des Ombudsman, Médiateurs et autres Institutions nationales de défense des droits de l'homme indépendants et autonomes ou de les renforcer là où ils existent.

Dans le prolongement du même esprit, la 63ème session de cette organisation hautement internationale s'est exclusivement penchée sur le rôle d'Ombudsman, Médiateurs et autres Institutions Nationales de défense des droits de l'homme dans la promotion et la protection des

droits de l'homme. En cela, les Nations Unies reconnaissent à juste titre, la valeur ajoutée de nos Institutions dans la promotion des valeurs de paix et de cohésion sociale.

Aujourd'hui, nous assistons une nouvelle réalité des guerres et des conflits. Pour la plupart, il s'agit des conflits internes et d'origine diverse (ethnique, idéologique, politique ou religieux.) Les crises politiques deviennent de plus en plus violentes pour diverses raisons. La Médiation ne peut pas se détacher de la prévention, et notre rôle dans la consolidation de la paix est indéniable. Ne dit-on pas que 'mieux vaut prévenir que guérir', à ce titre la prévention est à la Médiation ce qu'est la prophylaxie à la thérapie.

Ces ambitions ainsi que beaucoup d'autres non reprises, ne pourront se réaliser qu'avec un engagement collectif de toutes nos Institutions en général. Mais en particulier, de notre association qui est une excellente plateforme pour la promotion des valeurs de paix et de justice et un levier pour le renforcement du dialogue qui est un support de notre mission primaire de Médiation.

Merci.

**Honorable Edouard Nduwimana**  
**Ombudsman de la République du Burundi**  
**Président de l'AOMA**

Publié par le Centre de Recherche des Ombudsman Africains (CROA)



مركز بحوث الرقابين الأفارقة  
African Ombudsman Research Centre  
Centre de Recherche des Ombudsman Africains  
Centro de Investigação da Provedoria de Justiça Africana

**Centre de Recherche des Ombudsman Africains (CROA)**

E531, Shepstone Building, Howard College Campus  
Université de KwaZulu-Natal, Durban, 4001, Afrique du Sud  
Telephone: +27 31 260 3823 • Fax: +27 31 260 3824  
Email: lwelela@ukzn.ac.za  
[www.aoma.ukzn.ac.za](http://www.aoma.ukzn.ac.za)



منظمة الموفقين والوسطاء والرقابين الأفارقة  
African Ombudsman and Mediators Association  
Association des Ombudsman et Mediateurs Africains  
Associação dos Ombudsman e Mediadores

**Association des Ombudsman et Mediateurs Africains (AOMA)**

Secrétariat Général  
La Commission sur la Justice Administrative  
West-End Towers, 2e étage, Waiyaki Way, Westlands  
P.O. Box 20414 00200 • Nairobi  
[www.aoma.ukzn.ac.za](http://www.aoma.ukzn.ac.za)

# En commémoration de la Journée Internationale Nelson Mandela, le 18 juillet



Présentation du discours prononcé par le Président Nelson Mandela lors de l'atelier régional africain de l'Institution Internationale de l'Ombudsman, 26 août 1996

**Président de l'Institution Internationale de l'Ombudsman, Protecteurs des Citoyens et Ombudsman, Membres du Corps Diplomatique, Mesdames et Messieurs.**

**J**e dois commencer par faire une confession. Lorsque j'ai entendu pour la première fois l'invitation à cette conférence, j'étais très inquiet. Je me suis demandé ce que j'avais fait qui, non seulement avait causé les foudres dans notre Bureau du Protecteur du Citoyen, mais qui avait également amené toute la Communauté Internationale de ce Bureau à me convoquer ici. Vous pouvez vous imaginer mon soulagement, ce matin, en voyant le programme de cet événement.

C'est vraiment un privilège d'accueillir un si grand rassemblement de personnalités du monde entier lors de cette rencontre historique. La journée d'aujourd'hui marque une étape importante pour notre pays et pour le Bureau du Protecteur du citoyen. Votre présence est un signe que nous avançons dans la bonne direction, confirmant que nous avons enfin pris notre place parmi les pays du monde qui s'efforcent de défendre la bonne gouvernance et de consolider les pratiques démocratiques.

Pour atteindre le stade de l'organisation de cet atelier, il a fallu coopérer avec le gouvernement et d'autres organisations avec le Bureau du Protecteur du Citoyen.

Ils ont travaillé main dans la main avec nos partenaires internationaux, en particulier l'Institut International des Ombudsman, le Commonwealth et le Programme de développement des Nations Unies.

Il y a un peu plus de deux ans, lors de l'inauguration d'un gouvernement démocratique en Afrique du Sud, nous nous sommes engagés à ce que nos terres ne subissent plus d'oppression et de domination. Nous savions que la tâche ardue consistant à instaurer la paix, la prospérité, le non-racisme et le non-sexisme exigeait qu'une culture de la démocratie s'enracine dans une société habituée à la discrimination et à l'autocratie violentes.

Dès le début, nous avons été conscients de l'importance de la responsabilité vis-à-vis de la démocratie. Notre expérience nous a fait prendre conscience des dangers possibles d'un gouvernement qui n'est ni transparent ni responsable. A cette fin, notre Constitution contient plusieurs mécanismes pour faire en sorte que le gouvernement ne fasse pas partie du problème, mais une partie de la solution.

La sensibilisation du public et sa participation au maintien de l'efficacité de l'administration dans le contexte des droits de l'homme sont indispensables pour que la démocratie devienne réalité. De nombreux Sud-Africains peuvent encore se souvenir d'une époque où le visage de la fonction publique était hostile et où une plainte pouvait



**“Public awareness and participation in maintaining efficiency in government within the context of human rights are vital to making a reality of democracy”**

Nelson Mandela – IOI Africa workshop, August 1996

mener à la victimisation ou au harcèlement; quand l'accès à la justice semblait un rêve irréaliste. Dans la nouvelle Afrique du Sud, la fonction publique change radicalement.

Cependant, nous ne sommes pas encore sortis du bois; il reste encore beaucoup à faire en termes de transformation. En ce sens, notre Bureau du Protecteur du Citoyen n'est donc pas seulement un instrument critique pour la bonne gouvernance. Elle occupe également une place centrale dans la transformation de la fonction publique, notamment en éliminant l'arrogance, le secret et la corruption si répandus pendant les années de l'apartheid.

Un exemple en est la décision prise par notre ministère de la Justice d'aider à éliminer le problème de la disparition des dossiers et d'autres formes de corruption dans le système de justice pénale, un fléau qui a entravé la lutte contre la criminalité. A ce titre, nous avons compris que le Protecteur du Citoyen peut nécessiter beaucoup plus de ressources que prévu initialement.

Président et délégués, nous savons tous que pour que ce Bureau réussisse, ce sont les citoyens ordinaires qui devraient assumer la responsabilité de l'application de la bonne gouvernance.

Les gens doivent être encouragés à dénoncer la mauvaise administration avec la garantie que leurs plaintes seront prises au sérieux et en toute confiance. Chaque citoyen doit connaître ses obligations et ses devoirs. Ils doivent pouvoir revendiquer le droit d'être traités avec justice, promptitude et courtoisie et de réclamer leur dû en vertu de la loi. Ce n'est qu'à ce moment-là que nous pourrions nous assurer que le gouvernement se consacre au service public et à une culture d'efficacité et de transparence.

A cet égard, le gouvernement et l'institution que vous représentez ont le devoir d'éduquer les citoyens sur leurs droits et obligations; d'encourager la franchise qui aidera à transformer l'État d'un colosse à craindre en un fonctionnaire à employer pour bâtir une vie meilleure.

Dans sa courte existence, le Bureau de notre Protecteur

du Citoyen a été accueilli avec enthousiasme; et il a établi sa crédibilité à tous les niveaux.

Ce rassemblement est donc à la fois une célébration de l'autonomisation des citoyens ordinaires et un exercice d'autonomisation de leurs agents pour un bon gouvernement.

Chacun d'entre vous aujourd'hui est chargé de la tâche très importante de servir les citoyens de vos pays avec diligence. Il vous incombe donc de dénoncer tous les méfaits que vous trouvez commis dans l'administration publique, sans crainte ni faveur. Cela signifie que le rôle de l'Ombudsman est parfois solitaire, souvent la seule voix du public face à l'opposition de dirigeants puissants.

C'est pourquoi les rassemblements comme celui-ci sont si importants. Ils offrent à chacun d'entre nous la possibilité de comparer notre situation à celle d'autres pays, de rester en contact avec les derniers développements, d'échanger des compétences et des expériences et de nous inspirer davantage pour le bénéfice de tous. L'Afrique du Sud, si nouvelle dans ce domaine, a beaucoup à apprendre de tous.

L'un des défis communs auxquels nous sommes confrontés est la participation équitable des femmes à ce travail. C'est pour exprimer notre engagement à cet objectif que, avec l'avantage des retardataires, nous avons décidé de confier au bureau de l'"Ombudsman" une désignation formelle reflétant la culture du non-sexisme que ses devoirs, par définition, impliquent.

Je vous souhaite bonne chance dans vos délibérations. Je suis convaincu que les peuples Africains et Sud-Africains dans leur ensemble bénéficieront de vos conclusions.

A nos visiteurs d'autres pays, je voudrais dire à quel point nous sommes privilégiés d'être votre hôte. Que votre séjour en Afrique du Sud soit agréable.

Je vous remercie

**Président Nelson Mandela**

**Source:** Site d'information du Gouvernement Sud-africain.

---

“Il vous incombe donc de dénoncer tous les méfaits que vous trouvez commis dans l'administration publique, sans crainte ni faveur. Cela signifie que le rôle de l'Ombudsman est parfois solitaire, souvent la seule voix du public face à l'opposition de dirigeants puissants.”

---



# AOMA – Activités et rapports

## Présentation des Ombudsmen qui ont pris leurs fonctions en 2017-2018

### i. Médiateur du Faso



Hon. Saran Sérémé,  
Médiateur du Faso.

Madame Saran Sere née Sérémé, Médiateur du Faso, mariée, mère de deux enfants. Plus de 17 ans d'expérience dans le domaine de la politique, au sein du Parlement Burkinabè et celui de la CEDEAO. Première femme candidate à l'élection Présidentielle au Burkina Faso, Madame Saran Sere Sérémé est économiste

(gestionnaire) de formation, titulaire d'un Master II (Master Business and Management (MBA)).

Elle évolue dans le domaine de l'entrepreneuriat mais est surtout très connue dans le monde associatif et politique. Très tôt intéressée par la "Res publica" elle s'est engagée dès son adolescence dans les organisations d'élèves puis estudiantines au Burkina Faso et aussi au Mali dans les années 1983 à 1993.

C'est donc naturellement que madame Sere/Sérémé est devenue une femme politique avec son entrée en 2000 comme membre du Parti "le Congrès pour la Démocratie et le Progrès" (CDP) et rapidement promue membre du Conseil national du Parti.

Elle siège dix ans durant au Parlement burkinabè, de 2002 à 2012 où elle occupera des postes de responsabilités tels que, la présidence du Caucus Genre de l'Assemblée nationale qui a activement œuvrée pour l'adoption de la loi sur le Quota genre au Burkina Faso. Elle va animer plusieurs Groupes d'Amitiés au sein du Parlement.

En tant que membre du Parlement de la CEDEAO (Commission Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) dont elle a assuré la Vice-Présidence de 2010 à 2012, elle a présidé plusieurs Commissions parlementaires de gestion de crises dans les Etats de la CEDEAO. Huit ans de Médiation dans les Etats de la CEDEAO en crise par la diplomatie au sein de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Chef de Mission des différentes délégations du Parlement de la CEDEAO participant aux Conférences et formations diverses.

En 2012, elle crée le "Parti pour le Développement et le Changement (PDC)", et se présente aux élections Présidentielles de 2015 du Burkina Faso avant d'être nommée Médiateur du Faso, le 27 septembre 2017.

Au plan international Ses compétences remarquables de

femme leader, sont reconnues au niveau mondial. Elle a été Membre des "Grands invitées politiques" des Démocrates américains aux USA (2012); Grande Invitée et porte-parole de la délégation africaine des "Meilleurs Leaders mondiaux" invités au Congrès d'Investiture du Candidat des Démocrates Américains, en l'occurrence celui du Président Barak Obama à Charlotte aux USA (2012); Nominée comme Meilleure Femme politique francophone à Londres (Angleterre) à la Conférence des "Grandes Leaders Noires du Monde (2013)"; Marraine aux AMA Awards 's du Cinéma du Nigeria tenue au Delta State (équivalent du FESPACO du Burkina) et nominée.

Saran Sérémé a été nommée Médiateur du Faso le 27 septembre 2017, une décision prise en conseil des Ministres, remplaçant ainsi Mme. Alima Déborah/Diallo qui était à ce poste depuis environ 6 ans.

### ii. Médiateur du Côte d'Ivoire



Hon. Adama Toungara,  
Médiateur du Côte d'Ivoire.

Adama Toungara, ancien Ministre du pétrole et de l'énergie (2010-2017) et Maire de la Ville d'Abobo, est le nouveau Médiateur du Côte d'Ivoire. Il succède à N'Golo Coulibaly, qui occupe maintenant le poste du Président de la Haute Autorité de la bonne gouvernance.

Toungara est né le 11 juin 1943 à Duékoué, en Côte d'Ivoire. Il a obtenu une Maîtrise en génie Pétrolier à l'Université de Californie du Sud en 1971. Expert en énergie, Il a débuté sa carrière professionnelle comme Directeur des Hydrocarbures de 1971 à 1975 et a occupé des postes de premier plan en énergie en Côte d'Ivoire et à l'étranger, y compris; Président et Directeur Général de la Société Ivoirienne de Raffinage (1973-1981), Directeur de la Société Ivoirienne du Pétrole (1975-1982), Directeur Général de la Société Nationale des Opérations pétrolières Côte-d'Ivoire (1975-1981), Directeur de SHELL Côte d'Ivoire (1975-1981), Directeur de BICICI (1976-1992), Directeur Général de la Société Multinationale du Bitume (1979-1981) et Vice-Président, Président et Directeur Général de la Société Ivoirienne de Petroleum en 1993. Comme distinctions honorifiques, M. Adama TOUNGARA est Commandeur de l'Ordre National de Côte d'Ivoire.

### iii. Ombudsman du Rwanda



Hon. Anastase Murekezi,  
Ombudsman du Rwanda.

L'ancien Premier Ministre du Rwanda, l'Honorable Anastase Murekezi, a été nommé nouveau Ombudsman du Rwanda en août 2017. Murekezi est né dans la province du Sud du Rwanda, district de Nyaruguru, le 15 juin 1952.

Il est titulaire d'un baccalauréat des sciences en

génie agricole obtenu à l'Université de Louvain La-Neuve, en Belgique. Il possède une expérience professionnelle et une expertise en développement socio-économique: analyse des politiques et stratégies de développement, planification, suivi et évaluation, développement rural, protection de l'environnement, gouvernance, égalité des sexes, technologies de l'information et de la communication.

Depuis les années 1980, Anastase Murekezi a été haut fonctionnaire au ministère de l'Agriculture et des Ressources animales et consultant indépendant dans le développement de l'agroalimentaire. En 2004, il a été nommé au cabinet du Rwanda, où il a occupé les fonctions de Ministre d'État chargé de la promotion de l'industrie et de l'investissement, du Ministre de l'Agriculture et des Ressources animales et du ministère du Travail et de la Fonction publique, avant sa nomination comme Premier Ministre en juillet 2014.

Murekezi a été nommé Ombudsman du Rwanda en 2017, en remplacement de l'Hon. Cyanzayire Aloysie, qui a été Ombudsman du Rwanda pendant cinq ans et qui a été nommé juge à la Cour suprême du Rwanda.

### iv. Médiateur de la République de Guinée



Dr Mohamed Saïd Fofana,  
Médiateur de la République  
de Guinée.

Dr Mohamed Saïd FOFANA est né en 1952 à Forécariah, il est marié et père de cinq (5) enfants. Il parle couramment le français avec un niveau basique en anglais. Détenteur d'une maîtrise en technique économique à l'Institut Polytechnique Gamal Abdel Nasser de Conakry en 1976; et d'un doctorat en population et développement au Cedore

en Roumanie en 1980. Dr Mohamed Saïd FOFANA a également suivi une formation en diplomatie commerciale à l'Institut de Formation de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) à Genève en Suisse en 2004.

En plus ces solides formations académiques, il a aussi participé à plusieurs séminaires, ateliers, stages et voyages d'études en Guinée et à l'étranger.

Fofana sert la nation depuis 1977, travaillant à tous les niveaux de l'administration publique, du Ministère de la Planification et des Statistiques au Premier Ministre. Il a débuté sa carrière administrative en 1977 au Ministère de la planification et des statistiques, où il a occupé successivement des postes à la Division de la planification économique et financière et à la Division de la planification agricole, puis Directeur adjoint du Département de la planification sociale et des ressources humaines. Entre 1984 et 2009, il a occupé divers postes de haut rang au sein du ministère du Commerce extérieur. En 2010, il a été nommé Premier Ministre par le Président de la République, fonction qu'il a exercée avec loyauté et dévouement pendant cinq ans (2010-2015).

Ainsi, le 9 février 2018, Dr Mohamed Saïd FOFANA a été nommé Médiateur de la République de Guinée par Décret N° D/2018/019 PRG/SGG du Président de la République. Il succède au Général Facinè Touré dont le mandat est arrivé à expiration.



Hon. Carlos Ferreira Pinto,  
Ombudsman Angola.

### v. Ombudsman de l'Angola

Carlos Alberto Ferreira Pinto a été élu Ombudsman de la République d'Angola le 18 décembre 2017 par l'Assemblée nationale. Il a été assermenté au siège du Parlement le 19 janvier 2018, succédant à son prédécesseur Paulo Tjipilica.

Ferreira Pinto est née le 24 avril 1954 à Lumbala-Caquengue, municipalité d'Alto-Zambeze, province de Moxico. Il est un fonctionnaire de longue date, membre du Parlement provincial (1980-1991) et de l'Assemblée nationale (2008-2017), où il est devenu Président de la Commission des questions constitutionnelles et juridiques en 2008. Ferreira Pinto est diplômé de Agostinho Neto University avec un LLB en 2004.

## vi. Ombudsman du Sierra Leone



Hon. Melron C. Nicol-Wilson,  
Ombudsman du Sierra Leone.

En mars 2017, l'ancien Président, Dr Ernest Bai Koroma, a nommé un Avocat réputé des Droits de l'Homme, Melron C. Nicol-Wilson, au poste de l'Ombudsman de la République de Sierra Leone. Nicol-Wilson a été nommé conformément à l'article 3 de la loi de 1997 sur l'Ombudsman (loi no 2

de 1997) pour un mandat de quatre ans renouvelable. Sa nomination a ensuite été ratifiée par le Parlement, le 11 avril 2017. Il est le troisième et la plus jeune personne à être nommé Ombudsman de la République de Sierra Leone.

Nicol-Wilson a 18 ans d'expérience dans la pratique du droit depuis son appel au Barreau de Sierra Leone en décembre 1998. Il est ancien membre du corps enseignant de l'Institut des Droits de l'Homme du Columbia Law School à New York, où il a travaillé étroitement avec le Professeur Louis Henkin, en développant un programme sur les Droits de l'Homme et le Droit international Humanitaire pour les étudiants universitaires en Sierra Leone. Il est ensuite devenu le premier chargé de cours sur les droits de l'homme au Fourah Bay Collège de l'Université de Sierra Leone.

Nicol-Wilson est le Directeur fondateur du premier centre d'aide juridique en Sierra Leone – le Centre d'avocats pour l'assistance juridique (LAWCLA), qui s'est battu pour que les personnes indigentes puissent avoir accès à la justice.

Nicol-Wilson a travaillé comme consultant pour diverses institutions, notamment le siège de la Banque mondiale (vice-présidence juridique) à Washington DC; le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en Namibie; le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en Sierra Leone; l'École polytechnique de Namibie; le British Council / DFID et l'Union européenne à Freetown, en Sierra Leone.

Nicol-Wilson est titulaire de plusieurs brevets et diplômes de troisième cycle de diverses universités, notamment: l'Université Collège de Fourah du Sierra Leone, la faculté de droit de Sierra Leone, l'université de Pretoria en Afrique du Sud, l'université de Nottingham au Royaume-Uni, l'université de Lund en Suède et l'institut international des droits de l'homme de Strassbourg.

Il est le lauréat du Prix africain des droits de l'homme 2007 et de plusieurs autres récompenses en Sierra Leone, notamment: le Prix AWOL de l'année 2003, le Prix 2004 de la défense des enfants et le Prix Madrugar de l'année 2007. Nicol-Wilson a toujours été félicité pour sa contribution au bien commun de la société et est reconnu comme "girafe" par le projet international Giraffe Heroes.

## vii. Ombudsman des Seychelles



Hon. Nicole Tirant-Ghérardi,  
Ombudsman des Seychelles.

Nicole Tirant-Ghérardi est née et a passé sa petite enfance au Kenya avant que sa famille ne retourne dans son pays natal, les Seychelles, où elle a terminé ses études. Elle est titulaire d'un baccalauréat en droit (LL.B.) de l'Université de Liverpool et a été admise au barreau en tant que membre des Gray's Inns of Court en juin 1983. Elle a également étudié le droit civil français à l'Université de

Toulon, dans le sud de la France.

Barriste de droit seychellois et avocate de profession, elle a travaillé comme Procureur d'Etat au bureau du procureur général avant de se joindre au barreau privé où elle est devenue l'une des premières femmes dans un métier dominé par des avocats de sexe masculin. Ses intérêts particuliers étaient le droit pénal, le droit de la famille et le droit du travail.

De retour dans son pays avec un diplôme de droit en 1978, Tirant-Ghérardi a rejoint la fonction publique dans un État en transition, qui était une colonie britannique en 1975 à la première république indépendante en juin 1976, suivie d'un coup d'État. En juin 1977, la République socialiste est devenue une république à parti unique en juin 1979. Avant de devenir avocate, elle travaillait au ministère de l'Agriculture et de la Pêche, où ses expériences comprenaient des questions aussi diverses que la conservation de la nature, la pêche et l'agriculture.

Elle déménagea en France pour des raisons familiales en 1987, mais retourna aux Seychelles en 1994 et commença à exercer la profession d'avocat avant de quitter le droit pour devenir la Secrétaire Générale de la Chambre de Commerce et Industrie des Seychelles (SCCI). Elle a fait partie de l'équipe de négociation des Seychelles qui a travaillé sur les accords de partenariat économique post-Cotonou avec les régions d'Afrique orientale et australe de 2004 à 2008. Elle a quitté la Chambre en 2010 pour cofonder et lancer le deuxième journal quotidien privé du pays, *Aujourd'hui aux Seychelles*, en tant que rédacteur en chef. Elle écrivait des chroniques régulières sur les affaires courantes jusqu'à son poste actuel d'Ombudsman en 2017.

Tirant-Ghérardi est le quatrième Ombudsman à occuper ce poste et le premier à avoir été nommé par un processus de recrutement ouvert; tous les anciens titulaires de postes ayant été nommés directement par le Président sur la base des candidatures soumises par l'Autorité des Nominations Constitutionnelles. Le 30 mars 2017, elle a été nommée Ombudsman pour un mandat de sept ans. Elle est une multi talentueuse qui se décrit proverbialement comme Bonne à tout faire. Son intérêt pour tant de sujets variés est le fruit de son côté "passionné", qui qualifie son approche dans tout ce qu'elle entreprend.

Depuis qu'elle a assumé les responsabilités constitutionnelles de l'Ombudsman, Tirant-Ghérardi a accepté sans réserve son rôle et examine chaque plainte avec l'attention d'un chirurgien, éliminant l'essentiel dans le but d'améliorer à long terme la prestation de services et administration des organisations du secteur public sur la base des enseignements tirés.

## Mot d'au revoir à Mme Amin et Présentation des nouveaux Désignés par l'EXCO de l'AOMA

**M**me Foziya Amin a été nommée Ministre de la Culture et du Tourisme de la République d'Éthiopie le 20 Avril 2018. Elle quitte l'Exco de l'AOMA après quatre années irréprochable comme Président, au cours desquelles elle a accueilli, en collaboration avec la Commission des Questions Politiques de l'UA, la première Conférence bilatérale de l'Association des Ombudsman et Médiateurs Africains (AOMA) et la Commission de l'Union africaine (CUA) et l'Assemblée Générale de l'AOMA au siège de l'Union africaine à Addis-Abeba en Éthiopie. Dans cette Assemblée générale, elle a été élue Président de l'AOMA. Elle a également accueilli la réunion du Conseil CROA en Janvier 2018. Elle était le représentant officiel de l'AOMA à l'Union africaine entre 2013-2018.

Nous savons que Mme Amin accomplira de grandes choses dans sa nouvelle position, et que AOMA / CROA ne sera pas loin de son cœur.



Mme Foziya Amin.

## La 14e Réunion du Comité Exécutif tenue à Bujumbura, au Burundi, le 12 Juillet 2017

**E**XCO membres présents à cette réunion étaient Hon. Edouard Nduwimana, Ombudsman pour le Burundi; Hon. Adv. Busisiwe Mkhwebane, Président du CROA et Protecteur du Citoyen pour l'Afrique du Sud; Hon. Caroline Sokoni, Trésorier de l'AOMA et Protecteur du Citoyen pour la Zambie; Hon. Monique Andreas, Coordinatrice de l'Océanie et Médiateur pour Madagascar; et Hon. Martha Chizuma, Directeur à l'IIO pour l'Afrique et Ombudsman pour le Malawi. Les représentants spéciaux autorisés étaient l'Hon. Pannan Souleymane Coulibaly, au nom de la Côte d'Ivoire; Me. Vincent Mbombo pour la Tanzanie; et Mme. Motselisi Makhele pour le Lesotho. Les excuses ont été reçues de l'Hon. Saran Sérème, qui est le coordonnateur Afrique de l'Ouest et Médiateur pour le Burkina Faso, et l'Hon. Adv. John Walters, Ombudsman pour la Namibie.

Le Président sortant, l'Hon. Foziya Amin, a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux membres à la 14e réunion du Comité exécutif AOMA. Après le mot de bienvenue de l'hôte Ombudsman du Burundi, un moment de silence a été observé pour les regrettés Adv. Patience Marivate Rendani, Ombudsman militaire adjoint de l'Afrique du Sud, et l'Hon. Jean Albert Andrianasolo, Médiateur adjoint de Madagascar. Le Président sortant a donné ses observations finales et ensuite remis la parole au deuxième

Vice-Président, l'hon. Edouard Nduwimana, qui a ensuite été élu au poste de Président par intérim jusqu'aux élections en Novembre 2018. Le Président par intérim a ensuite déclaré la réunion dûment convoquée et constituée.

Les discussions clés et les résolutions à noter pour cette réunion étaient les suivantes:

- La considération des postes vacants dans le Comité exécutif: le deuxième Vice-Président et Ombudsman du Burundi a été élu au poste de Président par intérim et le Président du Conseil du CROA et Protecteur du Citoyen de l'Afrique du Sud a été élu au poste de premier Vice-Président. Les membres ont décidé que le nouveau Médiateur de Côte d'Ivoire puisse être admis au Comité exécutif dans le poste de deuxième Vice-Président jusqu'aux nouvelles élections de Novembre 2018.
- Proposition de rétablissement du Secrétariat de l'AOMA: Prof. Ayeni fourni des informations générales à son avis consultatif sur la mise en place d'un secrétariat permanent de l'AOMA. Il a guidé le Comité à travers les options, tout en expliquant les forces et les faiblesses de chacune. Par voie de consensus, le Comité exécutif a plutôt adopté la première option, qui implique la création d'un secrétariat distinct qui est séparé du





Les membres de l'Exco rendent une visite de courtoisie au Président du Burundi, l'Hon. Pierre Nkurunziza (centre).

bureau du Secrétaire général. Il a été convenu que le secrétariat sera établi dans les bureaux du CROA à Durban, en Afrique du Sud.

- Amendement constitutionnel: Il a été tout d'abord précisé que le processus envisagé était l'une des révisions constitutionnelles, plutôt que de l'amendement. Une révision de la Constitution dans sa totalité a été jugé nécessaire de prendre en compte les nouveaux développements tels que l'espoir d'obtenir le statut d'observateur à l'Union africaine et le cadre de coopération avec les organismes régionaux tels que la SADC. Le Président du Comité d'Amendement constitutionnel et Protecteur du Citoyen de la Zambie passa en revue, avec les membres du comité, de la version provisoire de la Constitution amendée proposé tout en invitant d'autres commentaires des membres pour finaliser le projet avant de la 6e Assemblée générale. Il a été décidé que le secrétariat faciliterait la traduction du projet provisoire de la constitution dans toutes les langues de l'AOMA et la diffuserait aux membres du Comité exécutif pour leur contribution au plus tard d'ici le 15 Septembre 2018.
- Les Demandes d'adhésion: Le Conseil national des droits de l'homme de l'Egypte a été admis comme membre ordinaire, alors que l'Ombudsman Mauricien pour les Enfants, en tant qu'Ombudsman sectoriel, a

été admis comme membre associé conformément aux règlements d'affiliation de la Constitution de l'AOMA.

- Sixième Assemblée Générale: L'Ombudsman du Rwanda était représenté par Me. Fidele Munyeshyaka, chargé d'affaires à l'ambassade du Rwanda au Burundi, aux fins des d'information aux membres sur les préparatifs de l'Assemblée générale. Le Comité exécutif a décidé comme principe, d'aligner le thème de l'Assemblée générale avec celle de l'Union africaine, qui a déclaré 2018 l'année de lutte contre la corruption. Le CROA était engagé à couvrir les frais d'hébergement pour les Ombudsman présents à l'Assemblée Générale alors que l'AOMA paierait pour les frais d'interprétation simultanée. Les membres francophones ont noté que les dates proposées pour l'Assemblée générale se chevauchaient avec ceux de la réunion de l'AOMF et ont proposé que les dates de l'Assemblée générale soient poussés vers fin Novembre ou début Décembre pour leur permettre d'assister aux deux réunions.

La prochaine réunion du Comité exécutif aura lieu à Kigali, au Rwanda, avant la 6e Assemblée générale, qui aura également lieu au Rwanda en Novembre 2018.

## Entretien avec le Médiateur de Djibouti



Dr Kasim Issak Ousman, Médiateur de la République de Djibouti.

**L**e Médiateur de Djibouti, le Dr Osman Kassim Issak, ancien Ministre de la Santé et Médecin de profession, a été nommé Médiateur de la République de Djibouti le 17 mai 2016 (succédant à M. Souleiman Ali Miyir). Avant d'être nommé Médiateur de la république de Djibouti, Dr Osman Kassim Issak fut progressivement Médecin Chef d'un centre de santé communautaire puis d'un Hôpital Régional, Coordinateur national du programme MST/SIDA après deux ans de formation sur la capacité de Médecine tropicale et la prise en charge des personnes vivantes avec le VIH/SIDA à l'université de Bordeaux, Directeur des soins de santé de base, Inspecteur général de la sante, Conseiller Technique du Ministre de la sante, Directeur général de l'Institut supérieur des science de la sante, et Ministre de la sante.

**Q:** *Vous avez été nommé Médiateur de Djibouti depuis mai 2016; Contrairement à votre rôle de Ministre de la Santé, vous êtes maintenant confronté à la tâche intimidante d'enquêter sur les plaintes des citoyens contre le fonctionnement de l'administration publique, des institutions décentralisées, des institutions publiques et toute organisation investie d'une mission de service public. Comment gérez-vous votre nouvelle tâche et en quoi diffère-t-elle de votre expérience antérieure en tant que Ministre de la santé?*

**R:** Ma nouvelle mission est aussi passionnante que celle d'auparavant, je l'exerce avec autant d'abnégation, certes elle est moins stressante, mais elle nécessite plus d'écoute, c'est ce que je me suis fixé pour objectif.

Au cours de mes 2 années passées à la tête de l'Institution, j'ai réussi à résoudre pas mal de dossiers pendantes grâce à mes collaborateurs du siège central que ceux des régions de l'intérieur, mais aussi grâce à la collaboration sans faille des responsables de service incriminés.

**Q:** *Qu'en est-il des termes de référence de base de votre bureau, de vos pouvoirs et de votre relation avec l'État? Quelle est la durée de votre mandat?*

**R:** Après avoir épuisé tous les canaux au sein de leur service que les plaignants s'adressent à nous. Mon mandat est d'une durée de 5 ans non renouvelable.

**Q:** *Est-ce que vos pouvoirs d'enquête comprennent l'acceptation des plaintes des agents publics contre les actes d'autres agents publics?*

**R:** Non, cette question est beaucoup plus traitée par les fonctionnaires des deux services publics ou par les tribunaux.

**Q:** *Quelle procédure sera suivie une fois que le Médiateur aura mené une enquête?*

**R:** Pour accéder à l'ombudsman, le plaignant n'est pas tenu de passer par un représentant élu et / ou un parlementaire. Il soumet sa plainte au Médiateur par écrit. Le lendemain, il est convoqué par le médiateur pour une audience. Si le Médiateur considère sa plainte recevable, il écrit une lettre au responsable du service incriminé qui a l'obligation de répondre. Une fois que la réponse du service fautif me parvient, j'appelle le plaignant pour partager la

réponse et la plupart du temps, nous trouvons un terrain d'entente. Nous pourrions également diriger le plaignant vers la justice si nous ne parvenons pas à un terrain d'entente.

**Q:** *Comment le public est-il informé des devoirs et des recommandations du Médiateur? Quel est votre plan pour sensibiliser le public sur les fonctions de votre bureau?*

**R:** De ma prise de fonction, j'ai commencé à me rendre dans les Arrondissements de la ville de Djibouti et les 5 Régions de l'Intérieur pour informer ces populations sur l'existence de cette Institution, son rôle et ses missions. Nous avons aussi la possibilité de passer par le média audiovisuel. Le public est informé par le biais de réunions que nous organisons au niveau des districts, par le biais des médias et de notre rapport annuel que nous produisons 300 exemplaires à envoyer à tous les politiciens, publics et semi-publics et dans les bibliothèques des universités.

**Q:** *De quelle manière le bureau du Médiateur de Djibouti peut-il être considéré comme une entité qui promeut et protège les droits de l'homme?*

**R:** Djibouti est un petit pays où tout se passe de bouche à oreille et aujourd'hui, tout le monde connaît l'existence et les étapes de notre institution, puisque nous avons réussi à résoudre 70% des plaintes enregistrées.

**Q:** *En tant que Médecin, avez-vous été impliqué en aucune façon dans les activités droites de l'homme avant votre nomination comme Médiateur de Djibouti? Si oui, cette implication a-t-elle eu une influence quelconque sur votre nomination à votre poste actuel? Vos expériences précédentes vous sont-elles été utiles dans la formulation des approches à suivre dans l'exercice votre nouveau poste?*

**R:** Je n'ai pas de souvenir d'avoir été dans un quelconque abus de confiance lors de mes précédentes activités professionnelles. J'ai toujours été proche de mes supérieurs et de mes subordonnés, c'est ce qui a probablement m'aide aujourd'hui à résoudre très rapidement un certain nombre de problèmes restés pendantes depuis plusieurs années. Je n'ai aucun souvenir d'avoir agi ouvertement ou publiquement sur la question des droits de l'homme dans mes fonctions antérieures.

---

*“Djibouti est un petit pays où tout se passe de bouche à oreille et aujourd'hui, tout le monde connaît l'existence et les étapes de notre institution, puisque nous avons réussi à résoudre 70% des plaintes enregistrées.”*

---

**Q:** *Quelle est votre vision à long terme pour ce que vous aimeriez accomplir dans ce poste?*

**R:** Au cours de mon mandat, je m'attacherai à faire respecter le droit de tous ceux qui vivent sur notre territoire nationaux et/ou étrangers.

**Q:** *En mars 2018, vous avez accueilli le CROA pour la formation des régions de l'Afrique du Nord et de l'Est de l'AOMA. Voulez-vous faire des commentaires à ce sujet? Quel a été l'impact de cette formation sur le gouvernement et la conception de votre bureau par le public?*

**R:** Avant d'accueillir la formation des régions de l'Afrique du Nord et de l'Est, en Mars dernier, j'avais déjà organisé une conférence Régionale des pays membres de l'IGAD (Autorité Intergouvernementale pour le Développement) pour la première fois. Ces deux ateliers ont eu un impact très positif, notamment auprès des autorités de mon pays. En outre, l'année prochaine, notre institution célébrera son 20e anniversaire.

**Q:** *Vous avez été nommé au conseil d'administration du CROA en Janvier 2018. Que souhaiteriez-vous apporter à ce rôle et quelle est votre vision de l'avenir du CROA?*

**R:** Tout dépendra de la mission qui me sera confiée au sein du CROA. Cependant, je vois déjà que le CROA doit prendre en compte la spécificité de chaque pays membre, en offrant les mêmes opportunités à tous en organisant des ateliers. Néanmoins, les pays membres doivent également remplir leur devoir (cotisation), La survie de l'organisation en dépend.

# CROA – Rapports des Activités

## a) Réunion du Conseil de Septembre 2017 et Janvier 2018

### i. La 16<sup>e</sup> Réunion du Conseil a eu lieu le 6 Septembre 2017 Pretoria, Afrique du Sud

Les membres présents à la réunion étaient le Président du Conseil CROA Adv. Busisiwe Mkhwebane (Protecteur du citoyen, Afrique du Sud); L'Honorable. Foziya Amin (à l'époque Président de l'AOMA et Ombudsman en chef de l'Éthiopie); Dr Regina Mwatha (à l'époque Secrétaire Général par intérim de l'AOMA et Ombudsman par intérim du Kenya); L'Hon. Alima Traoré (à l'époque Médiateur du Burkina Faso); Mme Maria Sango (à l'époque Ombudsman adjoint de l'Angola) et Themba Dlamini (à ce temps Secrétaire General du Protecteur du Citoyen SA).

Parmi les observateurs à la réunion étaient l'Ombudsman du Botswana Hon. Augustine Makgonatsotlhe et le Secrétaire Général du Médiateur de Côte d'Ivoire Hon. Pannan Coulibaly. Les excuses étaient reçues de Dean Reddi Managay (à cette époque DVC par intérim, Université de KwaZulu-Natal (UKZN)) et le professeur Warren Freedman (à l'époque doyen et chef de la Faculté de Droit par intérim, UKZN).

Le Président du Conseil Adv. Mkhwebane a accueilli toutes les personnes présentes avec une reconnaissance spéciale de l'Ombudsman du Botswana. L'Hon. Augustine Makgonatsotlhe, qui a assisté à la réunion du Conseil en qualité d'observateur. Plus tard, il a visité le bureau PPSA et CROA.

Après l'adoption de l'ordre du jour de cette réunion et considération des excuses des deux représentants de l'UKZN, il a été noté que la réunion n'atteignait pas le quorum selon la constitution. Toutefois, les membres du Conseil présents se sont convenus de poursuivre la réunion comme prévu, mais toutes les décisions prises seront ratifiées par les membres du Conseil selon la méthode round-robin.

Après l'approbation avec quelques changements mineurs du procès-verbal de la 15<sup>e</sup> réunion du Conseil tenue à Durban, Afrique du Sud, le 14 Février 2017; les autres questions clés découlant de ces procès-verbal à noter sont les suivantes::

- Le Comité s'était mis d'accord que la note meilleur pratique pour les institutions des Ombudsman en Afrique devrait être traduite en arabe et en portugais afin de couvrir toutes les langues de l'AOMA. Cette meilleure pratique Bref est un produit de l'étude initiale sur l'analyse comparative des systèmes juridiques régissant les bureaux de l'Ombudsman en Afrique, achevé en Janvier 2014 (basé sur un échantillon de huit pays).

- L'AOMA devrait devenir un Organisme accrédité de l'Union Africaine. Le Président de l'AOMA prendrait l'initiative de poursuivre les discussions avec l'Union Africaine.

Le Directeur a présenté les rapports des activités du CROA – l'accent a été mis sur la Recherche CROA-IIO, l'Information, le renforcement des Capacités et le Plaidoyer. Une préoccupation qui se posait était que la "Recherche" doit être précisé dans le protocole d'entente entre l'AOMA et l'IIO. Il a été décidé que le Secrétariat de l'AOMA dépêche cette demande aux membres du Comité Exécutif de l'AOMA selon la méthode round-robin pour leur accord; parce que le protocole d'entente est avec l'AOMA, par conséquent, toutes les modifications doivent se faire dans le même protocole d'entente; attendu que le CROA est une partie de l'AOMA, le CROA ne peut pas conclure un protocole d'entente de recherche avec l'IIO.

En ce qui concerne l'Information, il a été convenu que tous les membres du Conseil enverront les détails d'une personne de liaison au CROA afin de créer une base de données des personnes clés qui seront en communication constante pour le partage de l'information et mise à jour entre le CROA et leurs Institutions. De cette façon, si les membres ou partenaires de l'AOMA veulent voir leurs informations publiées sur le site Web et les médias sociaux de l'AOMA, la personne de contact sera en mesure de communiquer avec CROA à cet égard.

En matière de renforcement des Capacités, ceux qui suivent ont été discutés:

- Attachement: Le programme d'attachement consistait à l'accueil par le CROA de deux personnels de deux différents pays membres de l'AOMA, pour une période pas plus d'un mois, pour participer aux activités du CROA. Cela leur permettra d'échanger entre collègue de différentes régions, ainsi qu'avec le Directeur et le personnel de CROA en guise de partager des connaissances qui pourraient aider leurs bureaux à résoudre certains cas difficiles. Il a été décidé que la sélection des candidats doit être accordée par le Président du Conseil CROA. Les deux attachées choisies étaient du Kenya (l'administrateur de l'AOMA) et le Malawi (qui a conceptualisé l'idée d'un programme d'attachement).
- Le programme de formation de langue: Il a été décidé qu'un programme de 10 jours de l'apprentissage des langues, qui devrait commencer par les Ombudsman membres de l'Exco AOMA en premier lieu, doit être



inclus dans le Plan stratégique du CROA. Cela débutera avec l'anglais; et l'Éthiopie, le Burkina Faso et l'Angola fera partie du programme pilote.

- Le Président a ensuite exposé la proposition de financement en détail. Il a déclaré que cette proposition indiquait un plus large mandat de l'AOMA de solliciter une relation d'agence avec l'Union Africaine. Elle a également souligné l'accentuation de DIRCO de se concentrer sur la Renaissance Africaine. Il y a un besoin de l'utilité de l'AOMA et le CROA pour promouvoir la paix et la stabilité en Afrique et le financement de l'institution serait de telle sorte qu'elle puisse promouvoir l'utilisation des Médiateurs et Ombudsmans pour assister dans des situations de conflit dans le continent.

D'autres sujets abordés sont les suivants:

- Le Conseil a décidé de coopter Adv. John Walters comme Membre du Conseil en remplacement du regretté juge Cowan (un Directeur fondateur de CROA);
- En matière de formation à venir, le Conseil a pris note des activités de formation à venir pour l'Océan Indien (Madagascar, Octobre 2017), Formation de l'Afrique de l'Est (Ouganda, Novembre 2017), Formation de l'Afrique du Nord (Djibouti, Mars 2018) et une perspective pour le cours de médiation pour huit Ombudsman (janvier 2018); et
- Chair in Ombudsman Study. It was agreed that the Director of AORC will get more information about the feasibility of the Chair in Ombudsman Studies at UKZN and update the Board on the process.

La Chaire du Programme d'Étude sur l'Ombudsman. Il a été convenu que le Directeur de CROA obtiendra plus d'informations sur la faisabilité de la Chaire d'un Programme d'Étude sur l'Ombudsman à UKZN et tenir le Conseil informé sur le processus.

## **ii. La 17e Réunion du Conseil à Addis-Abeba, en Éthiopie, le 25 Janvier 2018**

Les membres présents étaient le Président du Conseil Adv. Busisiwe Mkhwebane; l'Hon. Foziya Amin de l'Éthiopie; Dean Managay Reddi de l'UKZN, Afrique du Sud; Adv. John Walters de la Namibie, et M. Leonard Ngaluma représentant du Secrétariat Général au Kenya. Parmi les observateurs à la réunion était l'Ombudsman du Burundi, Hon. Edward Nduwimana.

En plus des procédures standard de la réunion, l'adoption de l'ordre du jour et les Procès de la réunion précédente, les principaux résultats essentiels et les résolutions de cette réunion du Conseil étaient les suivants:

- Sur La Recherche: Il était décidé que, si possible, le projet d'étude de l'IIO-CROA sur l'Afrique soit présenter sous forme d'un atelier faisant partie de la formation du CROA lors de la prochaine Assemblée générale de l'AOMA prévue pour Novembre 2018 à Kigali Rwanda;
- Sur les Membres du Conseil: Le Conseil a décidé à l'unanimité de coopter le Médiateur de Djibouti et l'Ombudsman du Burundi au Conseil en remplacement de l'Ombudsman de l'Angola et le Médiateur du Burkina Faso. Ces Ombudsmans servaient le Conseil du CROA à titre personnel conformément à la durée de leur mandat au bureau de l'Ombudsman de leur pays.
- Sur la Formation: Le Conseil a convenu que CROA devrait poursuivre la planification d'une formation à Djibouti pour la région d'Afrique du Nord et en outre recommandé que cette formation devrait être combinée avec les membres de l'Afrique du Nord de l'AOMA (comme la formation de l'Afrique du Nord n'a pas pu être effectuée en 2016).
- Sur l'Information et la communication: Suite à la demande du Président du Conseil, le CROA a acheté une publicité de deux pages dans "Sawubona", le magazine de l'Agence Aérienne "South Africa Airways", sur la vision, la mission et les valeurs fondamentales de l'AOMA et du CROA. Le Conseil a décidé que les informations sur l'annonce Sawubona soient partagées sur le site CROA et une demande envoyée aux membres de l'AOMA pour demander les prix de leurs compagnies aériennes nationales (en particulier hub) pour les annonces similaires. En ce qui concerne la communication entre eux, le Conseil a décidé de commencer un groupe WhatsApp pour les membres du Conseil seulement.
- Formation au Malawi: Le Conseil a accepté de payer pour la traduction française au Malawi comme contribution du CROA au coût de la formation initiée par l'Ombudsman du Malawi sur le rôle des Ombudsmans dans la protection et en matière de responsabilisation, l'éthique et la transparence. En outre, le CROA a soutenu la participation de 18 personnes de 11 pays que le devrait interviewer pour le projet de recherche CROA / IIO.

Au cours de cette réunion, les membres du Conseil ont reçu la nouvelle choquante de la mort de l'Hon. Juge Cowan, ancien Ombudsman du Sierra Leone et ancien membre du Conseil CROA. Le Conseil a décidé de rédiger une lettre au Bureau de l'Ombudsman du Sierra Leone pour transmettre leurs condoléances.

La réunion a été conclue avec un mot de remerciement; par le Président du Conseil, Adv. Mkhwebane, et l'Ombudsman de l'Éthiopie Mme Foziya Amin; à tous pour leur engagement.

## b) Présentation des Nouveaux Membres du Conseil CROA

### i. John Walters – Namibie

Adv. John Walters a obtenu un BA (1977) et LLB (1980) de l'Université du Western Cape en Afrique du Sud et a été admis comme Avocat de la Cour suprême de l'Afrique du Sud (Division du South West Africa, comme on l'appelait alors) en 1981.



Walters était un procureur de carrière depuis 1981 et magistrat depuis 1985. Il a passé un certain temps dans un cabinet privé jusqu'à sa nomination comme Procureur général par intérim du Décembre 2002 jusqu'au 31 Décembre 2003.

De Avril 1998 à Mars 2006, Walters a été le Président de la Commission des transports de la Namibie; il a été membre du conseil d'administration de l'éducation juridique de 1996 à Mars 2004; et un membre (d'office) de la Loi sur la Commission de réforme et de développement de la Namibie depuis Juillet 2004 à ce jour. Walters est également membre du Conseil du Centre de recherche des Ombudsman Africains.

Walters a été nommé Ombudsman de la République de Namibie en Juillet 2004. Il avait succédé Adv. Bience Gawanas comme troisième Ombudsman de la Namibie. Il a rejoint l'Institut International de l'Ombudsman (IIO) Conseil d'administration comme vice-Président régional de l'Afrique en 2009. Il a ensuite été élu premier vice-Président de l'IIO en 2012 et puis Président en Octobre 2014. Son mandat en tant que Président de la IIO a pris fin en Novembre 2016.

### ii. Edouard Nduwimana – Burundi



L'Hon. Edouard Nduwimana est né à Nyagatobo, Gahombo minincipality, Province Kayanza en 1968. Il a fait ses études primaires à Rukago, Gahombo minincipality 1975-1981, puis son cycle inférieur des humanités au Cycle d'Orientation de Gatara (1981-1985), et Humanités complètes au lycée de Rusengo (1985-1988). Il est licencié de l'université du Burundi, faculté de Droit (1988-1993). Il est marié et père de sept enfants (quatre garçons et trois filles).

Fonctions exercées: Conseiller juridique du 1993-1994

du Service Appro Burundi; 1994-1996 Procureur adjoint à Bururi; 1996-2004 Procureur général à Kirundo; 2004-2005 Inspecteur de la Justice; 2005-2007 Conseiller juridique principal et administratif du Sénat; 2007-2008 Secrétaire Général du Sénat; 2008-2009 Gouverneur de la Province Kayanza; 2009-2015 Ministre de l'Intérieur et 2015-2016 Membre du Parlement, deuxième vice-Président de l'Assemblée nationale.

Il est devenu Ombudsman du Burundi le 22 Novembre 2016, succédant à Muhamed Rukara.

### iii. Nana Poku – DVC/UKZN

Professeur Nana K. Poku est Vice-chancelier adjoint et chef du Collège des études de Droit et de Gestion à l'UKZN. Avant d'assumer cette position, Poku a auparavant été Directeur général de l'économie de la santé révolutionnaire et le VIH / sida du Centre de recherche (HEARD).



Le professeur Poku a un large éventail de travaux publiés sur la mondialisation et la sécurité; l'épidémie de VIH / sida en Afrique; la santé mondiale; gouvernance; la migration et la sécurité humaine. Il a publié 16 livres, plus de 50 contributions dans les livres et plus de 30 articles évalués par des pairs dans des revues internationalement reconnues.

Poku était autrefois pro-vice-chancelier de la recherche à l'Université de Bradford, où il a également été doyen de l'École d'études sociales et internationales. Avant son travail à Bradford, il a occupé des postes supérieurs du corps professoral des universités de Southampton et Nottingham Trent, Royaume-Uni.

### iv. Issak Kassim Osman – Djibouti



Dr Osman Kassim Issak, ancien Ministre de la Santé et médecin de profession, a été nommé Médiateurs de République de Djibouti en mai 2016, succédant à Suleiman Ali Miyir (voir page 10, ses détails biographiques).

## v. Vussy Mahlangu – DG/PPSA

Vussy Mahlangu – Directeur général du Protecteur du Citoyen de l'Afrique du Sud. M. Vussy Mahlangu est un administrateur exécutif et gestionnaire publique expérimenté qui a travaillé au niveau du gouvernement national et provincial où il a reflété l'exercice de la gérance exécutive et la gestion stratégique pour les 14 dernières années.



Il a de l'expérience de travail avec les donateurs, **l'investissement étranger direct** (IDE), les entreprises publiques (SOEs), les municipalités, la société civile et le secteur commerciaux. Ses domaines d'expertise comprennent la gestion stratégique et la direction, la gestion des finances publiques, la gestion de projet, gestion des ressources humaines, les relations intergouvernementales et publiques et l'administration publique.

Mahlangu est un excellent leader, joueur d'équipe avec des compétences interpersonnelles exceptionnelles qui se passionne pour la gestion du secteur public, le financement du secteur public, la gestion de projets, la gestion financière, le conseil et la formation.

Il est titulaire d'un BA en administration publique, un baccalauréat spécialisé en administration de l'Université de Durban (maintenant UKZN). Il est également titulaire d'un baccalauréat spécialisé en sciences politiques de l'Université de Pretoria, ainsi que Diplôme d'études supérieures en études internationales de développement de l'Institut universitaire d'études politiques (GIPS), et un certificat en financement des infrastructures de l'Université Harvard.

Mahlangu a servi en tant que Directeur général adjoint, Directeur financier par intérim (ACFO) et Directeur en chef de la Restitution dans la direction du Ministère du Développement rural et celle de la réforme agricole. Il a également travaillé avec le Trésor national où il a été Directeur: Finances Publiques. Il a rejoint le Bureau du Protecteur du Citoyen de l'Afrique du Sud en Mai 2018.

## c) Rapport RICA

### i. Mise à jour sur la recherche

#### Mise à jour sur l'étude d'Ombudsman IIO Afrique (Juillet 2018)

Le CROA est maintenant dans les dernières étapes de la collecte de données pour son étude Ombudsman IIO Afrique. Sur les 51 institutions des Ombudsman à couvrir, 44 entrevues sont terminées et sept restent en suspens. Ceux-ci seront effectués par téléphone une fois que les questionnaires en suspens seront reçus. Le CROA fait de suivies continue avec ces pays.

CROA utilisera SPSS (Programme statistique pour les sciences sociales) pour rassembler et analyser les données recueillies. Cela permettra au CROA de comparer les pays, identifier les tendances, et chercher des relations entre les variables. L'équipe de recherche travaille actuellement sur un modèle de données et commencera le codage et la saisie de données en Septembre 2018. L'IIO se chargera du contrat de l'auteur, réviseur et éditeur.

Au cours des entrevues, le CROA a demandé aux Ombudsman et leurs personnels s'ils estimaient que l'étude avait été d'aucune utilité pour eux. A ce jour, les réponses ont été encourageants, indiquant que l'étude a fourni une bonne occasion de réfléchir sur certains de leurs processus et systèmes.

Les Commentaires des bureaux individuels comprennent:

**“Pendant que vous posez les questions, nous écoutons pendant que nous vérifions, où sont nos faiblesses? Surtout autour des statistiques, la collecte de données ... En général, nous avons beaucoup appris de l'entrevue.”** – *Tadesse Gazu*, Agent de programme du PNUD, Institution de l'Ombudsman de l'Éthiopien.

**“Ça m'a aidé à rassembler mes idées. J'ai fait toutes ces réflexions à différents moments l'année dernière avec différentes idées en tête. Je réfléchis dans un ordre logique pour un but logique.”** – *Nichole-Gherardi Tirant*, Ombudsman, Bureau de l'Ombudsman des Seychelles

**“L'interview a été bénéfique en ce qu'elle nous a permis de prendre une vue introspective dans nos opérations. Il y avait des problèmes qui ont surgi que nous ne réfléchissons pas normalement deux fois, mais qui sont très importants.”** – *Caroline Sokoni*, le Protecteur du citoyen, Bureau du Protecteur du Citoyen de la Zambie

**“Oui, il a été utile en termes de rationalisation de notre propre compréhension de ce que nous faisons. Beaucoup d'opérations vont sur ce qu'on ressent.”** – *David Makumbi*, Directeur, et *M. George Nathan Bamugerere*, Vice-IGG, Inspection du Gouvernement, en Ouganda

*“L’entrevue de recherche du CROA était un exercice très fructueux pour moi. Il m’a fait concentrer sur notre parcours jusqu’à la ZHRC, les défis confrontés et nos réponses, et les domaines d’intérêt possibles pour améliorer la prestation de nos mandats, en particulier notre mandat de Protecteur du citoyen / Ombudsman.” – Dr Ellen Sitole, vice-Président du Zimbabwe Human Rights Commission*

## ii. Mise à jour sur la Formation

Notes de la Formation (voir plus de détails concernant les Formations suivantes sur le site: <http://aoma.ukzn.ac.za>).

### 1. Formation de la Région Afrique centrale, Burundi, Juillet 2017 médiation Théorie et pratique

A l’appui de l’initiative de l’Ombudsman du Burundi d’accueillir une conférence afin fournir des moyens pratiques pour promouvoir la paix et prévenir les conflits, le CROA a organisé une formation des techniques de médiation pour la région d’Afrique centrale. Un atelier de trois jours a été livré (en français) par le Révérend Professeur Abi Abekyamwale Ebuella, Docteur en paix et la réconciliation, Directeur de la recherche à l’Université Espoir au Burundi. Le CROA a soutenu deux participants pour chaque pays pour le Burundi, le Congo Brazzaville, la République Centrafricaine, le Tchad et le Gabon.

### 2. Formation à l’échelle du continent africain au Malawi, Février 2018: “Le rôle des institutions de l’Ombudsman dans la promotion et en matière de responsabilisation, l’éthique et la transparence dans le secteur public”

Dr Victor Ayeni a facilité cette excellente initiative de l’Ombudsman du Malawi, en collaboration avec l’Institut international de l’Ombudsman (IIO) et AOMA. Le CROA a soutenu la traduction français / anglais simultanée durant toute la formation. Sur les 62 participants au total de 22 pays, le CROA a soutenu la présence de 18 participants de 11 pays. Ce sont les pays dont le CROA avait besoin pour interviewer pour l’étude de recherche IIO / CROA.

### 3. Formation régional de l’Afrique du Nord et de l’Est à Djibouti, Mars 2018: “Le rôle de l’Ombudsman dans la promotion des droits de l’homme et la paix – avec une référence particulière aux réfugiés et aux personnes déplacées”

En raison du report de la formation de l’Afrique de l’Est en 2017, ces deux régions ont été combinées pour la formation sur les questions relatives aux droits de l’homme des réfugiés

et des personnes intérieurement déplacées. Au total, 28 participants de 10 pays soutenus par le CROA appréciaient le merveilleux accueil de l’Ombudsman du Djibouti et son équipe. En résultat de cette formation, le représentant du Maroc a partagé avec le CROA une présentation PowerPoint qu’elle a produit pour une formation interne dans son Bureau. Il est disponible en arabe et en anglais sur le site (<http://aoma.ukzn.ac.za>). Un autre résultat très important de cette formation est que l’Ombudsman du Soudan a depuis visité deux camps de réfugiés et fait rapport au gouvernement sur les conditions et les problèmes observés. Une description de cette initiative extraordinaire sera affichée sur le site de l’AOMA.

### 4. Formation Pilote en langue Anglaise

Deux membres du Conseil CROA – l’Ombudsman pour l’Éthiopie et l’Angola – ont participé à un programme de langue anglaise de 10 jours à Durban (à leurs propres frais de Voyage). Le formateur linguistique du personnel de l’UKZN a adapté un programme qui impliquait l’instruction d’une journée, ainsi des opportunités de la pratique avec le doyen de la Faculté de droit UKZN, le Programme international pour la paix à l’Université de Technologie de Durban, la branche Durban du Protecteur du Citoyen de l’Afrique du Sud et deux excursions culturelles.

Sur base des matériaux et interactions au cours de cette formation, l’enseignant et le CROA développent une conversation audio pratique d’une heure pour aider les Ombudsmans à parler entre eux en anglais sur des questions fondamentales telles que la compétence, la structure, le régime juridique et les opérations.

### 5. Formation provincial de l’Ombudsman du KwaZulu Natal, Afrique du Sud

Le Directeur a livré une journée d’Atelier de renforcement de capacités sur le traitement des plaintes aux Ombudsman provinciaux de KwaZulu-Natal. Les participants couvrant le Bureau de la Maire de Ville, le Bureau de Durban PPSA, les établissements humains, la Démocratie et le Soutien des Droits de l’Homme et de la conformité, et, la Gestion des Risques.



# IIO Corner – Mise à jour IIO Région Afrique



**1. Le Protecteur du Citoyen de la Zambie Caroline CZ. Sokoni en sa qualité du Président régional de l'Institut International de l'Ombudsman (IIO) pour l'Afrique et trésorier général de l'Association des Ombudsman et Médiateurs Africains (AOMA), a rendu une visite de courtoisie à l'Ambassadeur de Suède en Zambie, M. Henrik Cederin, le 9 Août 2018.**

Le 10 août 2018, Ambassadeur de l'Union Européenne (UE), Chef de la délégation à la République de Zambie et du COMESA M. Alessandro Mariani a rendu une visite de courtoisie à l'invitation du Protecteur du Citoyen.

Les deux réunions centrées autour de l'exploration des options de la façon dont l'UE pourrait conseiller en ce qui concerne la mise en place d'un secrétariat permanent consolidé de l'IIO-Afrique et AOMA, qui actuellement sont situés séparément et sont en rotation. Les discussions ont bien avancé avec l'assurance des deux ambassadeurs qu'ils feront des recherches et de revenir au Protecteur du citoyen avec les conclusions sur la meilleure façon dont la situation actuelle peut être atténuée.

**2. Le Président de l'IIO Afrique a suivi une formation au Gouvernance et International Management Services (GMSI) au Royaume-Uni en mai 2018.**

Au cours de la formation, le Président a rendu une visite de courtoisie à l'Ombudsman du parlementaire et des services de santé du Royaume-Uni. Les discussions se sont bien déroulées, avec l'assurance de trouver des moyens pour renforcer la coopération entre les deux bureaux.



**3. Le Conseil des Directeurs de l'IIO a commémoré le 40e anniversaire de l'IIO à New York au siège de l'ONU, États-Unis le 30 Avril ici 2018.**

Parmi les délégués étaient le Président de l'IIO, le Secrétaire Général de l'IIO, le Secrétaire Général Assistant de l'ONU, l'Ambassadeur zambien à l'ONU, le Directeur adjoint du PNUD, l'Ambassadeur d'Irlande, l'Ombudsman de Thaïlande et l'Ombudsman du Malawi. Cet événement a été co-organisé par l'Autriche, la Thaïlande, la Zambie et l'Irlande. L'IIO a abordé la question d'explorer les moyens d'avoir une reconnaissance au niveau des Nations Unies. Le Conseil d'administration de l'IIO a procédé à assister à une réunion à Toronto, Canada, du 1er au 4 Mai 2018. Au cours de cette réunion, la région Afrique de l'IIO a reçu 10 000 euros pour mener une formation en 2019. Cette formation sera pour l'IIO et l'AOMA en conformité avec le protocole d'accord entre les deux institutions. Le Président de l'IIO a écrit aux membres de l'AOMA et l'IIO de soumettre leur expression d'intérêt pour accueillir cette formation.



# Évènements à venir

## L'Ombudsman Militaire de l'Afrique du Sud accueille la 10e Conférence Internationale des Institutions Ombud pour des Forces Armées (ICOAF) en Octobre 2018

L'Afrique du Sud sera le premier pays d'Afrique à accueillir la 10e Conférence Internationale des Institutions Ombud pour les forces armées (ICOAF) de 29-31 Octobre 2018 au Palais de l'Empereur à Kempton Park, près de Johannesburg.

La conférence est organisée en collaboration avec le Centre de Genève pour le Contrôle Démocratique des Forces Armées (DCAF), sous le thème "L'évolution du rôles et responsabilités des Forces Armées et les implications pour les Institutions des Ombudsmans".

Le 10e ICOAF devrait réunir plus de 50 pays dans le monde avec la surveillance et les expériences des forces armées extérieures pour relever les défis et partager les meilleures pratiques mutuelles.

Le dernier jour de la conférence est consacrée aux célébrations Journée de l'Afrique sous la forme d'une table ronde sous le thème: "Faire progresser le récit de la surveillance externe sur les forces armées en Afrique".

Le principal résultat de la conférence sera de proposer des recommandations politiques et une déclaration de la conférence qui tentera de lier la promotion de la surveillance externe des forces armées en Afrique et la responsabilité de protéger les Droits de l'Homme et la dignité.

### **Pour plus d'information veuillez contacter:**

- Nthombikayise Mdluli Jacha, chef de la communication, à +2712 676 3812/+2762 504 7717 ou par courriel: [jachaq@milombud.org](mailto:jachaq@milombud.org)
- Kgomotso Mokgethi, AD Recherche et développement, au +2712 676 3857 ou par courriel: [mokgethik@milombud.org](mailto:mokgethik@milombud.org)

## Un Jour de formation sur les Outils et Stratégies Pratiques pour Ombudsmans dans la Lutte Contre la Corruption aura lieu au Rwanda, le 29 Novembre 2018

Cette formation sera facilitée principalement par le Dr Roger Koranteng, Conseiller Intérimaire et Chef, Direction de la gouvernance et de la Paix du Secrétariat du Commonwealth. Koranteng, qui est originaire du Ghana, est l'un des plus grands experts dans ce domaine du Commonwealth. Le Commonwealth Afrique, Centre de lutte contre la corruption est l'idée originale du Dr Koranteng, fondée au Botswana. Cette formation renforcera le thème de la conférence a la veille, Organisée par l'Ombudsman du Rwanda sur: "Le rôle de l'Ombudsman dans la Promotion d'une Gouvernance Transparente et Responsable en Afrique" (Avec accent sur la Corruption). L'Assemblée générale de l'AOMA suivra le 30 Novembre ici 2018.

# Hommage à une Pionnière: La première Ombud. Militaire Adjoint de l'Afrique du Sud, Adv. Rendani Patience Marivate



**N**ous nous souvenons et saluons l'esprit de l'Adv. Rendani Patience Marivate, la première Ombud Militaire Adjoint (DMO). Nous continuons de célébrer sa vie, en étant conscient que le 3 Septembre 2018, a marqué son 50<sup>e</sup> anniversaire.

Les réalisations professionnelles illustres de l'Adv. Marivate découlaient d'une base académique solide quand elle a obtenu un diplôme BA (Droit) de l'Université de Venda en 1990, un LLB en Droit de l'Université du Nord en 1993 et une maîtrise (LLM) en Droit de l'Université d'Afrique du Sud en 2003.

Elle a servi avec distinction dans divers rôles de leadership stratégique de Conseiller Juridique Militaire, Avocat Militaire Principal, Juge militaire Principal, Directeur Avocat de la défense militaire et la Première Ombud Militaire Adjoint jusqu'à sa mort tragique le 23 Juin 2018.

Dans les années à venir, nous ne pourrions pas nous souvenir de beaucoup de mots qu'elle a prononcé, ses diplômes ou ses réalisations professionnelles illustres, mais les souvenirs de leadership exemplaire et de la performance sterling dans son service avec le Bureau de l'Ombud Militaire de l'Afrique du Sud resteront graves dans nos coeurs pour toujours.

Nous saluons et continuons de nous rappeler de quelqu'un avec qui les gens ont pu se lier facilement. Elle était communément appelée DMO (acronyme pour Ombud militaire adjoint). Adv. Marivate était plein de sagesse et de grâce, en sa qualité professionnelle et personnelle. Elle était intense et catégorique dans ses principes, et n'a jamais eu à se répéter deux fois. En tant que leader, elle n'a jamais eu à parler fort pour se faire entendre. Sa croyance en la bonté de toutes les personnes parle plus que nos chagrins.

Car il est en effet une vie bien vécue qui parle, pas sa mort. Ce fut son courage qu'elle a démontré en 1995, quand elle entreprit sa formation militaire à l'École navale Sud-Africaine et a enduré tous les sorts dans un terrain dominé traditionnellement par les hommes et devenir la première femme noire Sud-Africaine dans la Marine. Elle rejoint le bureau juridique dans la ville de Simon's-Town, au Cap-Town comme Officier de Droit Militaire à la fin de ses études.

C'est son empreinte indélébile qu'elle a laissée derrière qui parle plus fort et c'est ainsi que l'équipe de l'Ombud Militaire Sud-Africain et ceux qui la connaissaient continuent de se souvenir d'elle:

- Elle a été championne de la gestion du changement dans le lieu de travail, un modèle et un pionnier qui a tracé une nouvelle voie pour les femmes avocats noires dans la Marine Sud-Africaine, responsable pour un Service de Consul de Défense Militaire impartiale et efficace entre autres;
- Elle a continué à tracer de nouveaux terrains quand elle est devenue la première Ombud militaire adjoint en 2017 et a été chargé de la responsabilité de superviser l'indépendance institutionnelle, les relations internationales et la gestion du changement dans le lieu de travail. Sa passion était d'écouter les gens ordinaires, d'améliorer le moral et la voix de la raison;
- Elle interagit bien avec les organismes locaux, régionaux et internationaux, y compris la représentation de bureau de haut niveau lors de la conférence de l'AOMA sur la paix tenue à Juillet 2017, au Burundi. Elle a également bien représenté le Bureau à la 9e Conférence internationale des institutions d'Ombudsmans pour les Forces armées (9ICOAF) Réunion préparatoire tenue en mai 2017, à Londres, Royaume-Uni.

« Vous frappez une femme, vous frappez un rocher » est une expression bien reconnue en Afrique du Sud pour commémorer le courage et vigueur des femmes depuis mars 1956. Il est en effet tout aussi digne d'accorder la même importance à l'avocat Rendani Patience Marivate, un autre pionnier et une femme de courage et de foi qui a changé le récit des femmes Sud-Africaines dans l'ensemble de la marine Sud-Africaine, la défense des services juridiques et l'Ombud Militaire Sud-Africaine à laquelle elle consacré toute sa vie.

Le Bureau de l'Ombud Militaire Sud-Africain a apprécié tous les messages de soutien que nous avons reçu des membres de l'AOMA, les organismes nationaux et internationaux et les institutions publiques. Nous sommes vraiment reconnaissants à vous tous et nous n'oublierons jamais ce gentil geste et de soutien en cette période difficile.

Que son héritage vive!

**Renseignements:** Mme Mazibuko Sindile

téléphone +27 12 676 3808 ou par e-mail: mazibukos@milombud.org

*Publié par:* Ombud Militaire Sud-Africain, Ombud Pretoria, Afrique du Sud

# Phrases Utiles

| ENGLISH                           | FRENCH                                   | PORTUGUESE  | EGYPTIAN ARABIC<br>تَيْرِصْ مَلَأْ تَيْرِجَلَأْ تَيْرِ مِاعِلَأْ  |
|-----------------------------------|--|---|---|
| How are you?                      | Comment ça va?                           | Como está? (frm)  | m – (izayyak) كَيْزَا / f – (izayyik) كَيْزَا /<br>pl – (izayyuku) كَيْزَا؟   |
| I am fine, thank you.<br>And you? | Ça va bien, merci. vous?                 | Estou bem, obrigado(a).<br>E o você?  | m – (kwayyis, al hamdulillah. wa inta)<br>تَنْ أَوْ هَلْ دَمِحَلَا، سَيُوك<br>/ f – (kwayyisa, al<br>hamdulillah. wa inti) تَنْ أَوْ هَلْ دَمِحَلَا، سَيُوك |
| What is your name?                | Comment vous appelez-<br>vous?           | Como se chama?  | m – (Ismak ey?) هِي إِكْمَسَا؟<br>f – (Ismik ey?) هِي إِكْمَسَا؟  |
| My name is ...                    | Je m'appelle ...                         | Chamo-me ...  | (ismee ...) إِيسَا ...  |
| Where are you from?               | D'où venez-vous? (frm)                   | És de onde?   | m – (Inta minayn?) نِينِم تَنْ؟<br>f – (Inti minayn?) نِينِم تَنْ؟  |
| I'm from ...                      | Je viens de ...                          | Venho de ...  | نَم أَنَا (ana min ...)   |
| Pleased to meet you               | Enchanté (e)                             | Prazer  | تَدِي عَس تَصْرَف (fursa sa'ida)  |
| Good night                        | Bonne nuit                               | Boa noite   | رِيخ يَلْع حَبِصْت (tişbah 'ala khayr)  |
| Goodbye                           | Au revoir                                | Adeus   | تَمِ السَّلَامَا عَم (ma'is salāma)<br>يَاب (bai)   |
| Good luck!                        | Bonne chance!                            | Boa sorte!  | إِدِي عَس ظَح (hazz sa'eed)   |
| Cheers! Good Health!              | Santé!                                   | Viva!/Saúde! (health)/<br>Tchim-tchim!  | مَكْتَحَص يِي (fee sahitkum) good health  |
| Have a nice day                   | Bonne journée!                           | Tem um bom dia!   | دِي عَس جُي (youm sa'eed)   |
| Have a nice meal                  | Bon appétit!                             | Bom apetite!  | إِافِشَلَا وَ إِنِهَلَاب (bil hana wish shifa'!)  |
| Have a good journey               | Bon voyage!                              | Boa viagem!   | يِي جِي ت وَ حَوْرْت (tirooh wa tigi bis salaama!)<br>تَمِ السَّلَاب  |
| I understand                      | Je comprends                             | Compreendo  | m – (ana faahim) مَدَاف أَنَا<br>f – (ana fahma) مَدَاف أَنَا   |
| I don't understand                | Je ne comprends pas                      | Não compreendo  | مَدَافَا أَل (lā afaham)  |
| Please say that again             | Pouvez-vous répéter,<br>s'il vous plaît? | Pode repetir isso, por favor?   | m – (mumkin ti'ool taani?) هِي نَاث لُوْقْت نَكْمَم؟<br>f – (mumkin ti'oolee taani?) هِي نَاث لُوْقْت نَكْمَم؟  |
| Please write it down              | Pourriez-vous me<br>l'écrire?            | O senhor poderia escrever isso<br>para mim, por favor (frm>m)<br>A senhora poderia escrever isso<br>para mim, por favor (frm>f) | m – (mumkin tiktibuh?) هِي بْتَكْت نَكْمَم؟<br>f – (mumkin tiktibeeh?) هِي بْتَكْت نَكْمَم؟   |
| Do you speak<br>English?          | Parlez vous anglais?                     | Você fala inglês? (frm)   | m – (bititkallim 'arabi?) يِي بْرِع مَلْ كَتْتَب<br>f - (bititkallimee 'arabi?) يِي بْرِع مَلْ كَتْتَب  |
| How much is this?                 | Ça coûte combien?                        | Qual o preço disto? (frm)   | هَدْ مَكْب (bikam da?)  |